L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 22 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 123 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre S'adresser, 107 Decatur, coin St-Louis. 21avril—3sem

A VENDRE—La maison à trois étages No 42 rue Bourgogne. A. Baudéan, 3 rue Carondelet 16 avril—7f

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROISIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 5,8-5—Anthony Commander vs Jean Subervie—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé et numéroté dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, LUNDI, 1er mai 1893, à midi, à "Commander place," faisant face au fleuve Mississippi environ un mille au dessous du dépôt du Southern Pacific R. R., à Alger, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux mulets, un wagon à quatre roues, deux charrues, un cultivateur, un lot de châssis pour une serre, un lot de baruals, un bail du dit local finissant en septembre 1894 et la récolte de légumes maintenant en culture sur la dite propriété.

Conditions—Comptant sur les lieux.
L. C. MURPHY, Constable,
Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
22 avril—22 27 30—1er mai

Eugène Ravain vs Auguste Bernau.
Le Même vs le Même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 17,204 et 17,338.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Crescent Boarding Stables, coin des rues N. Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2ème jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun nommé "Dick."
Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 19 avril—19 26—mai 2

Pelican Homestead and Building Ass. M. A. Gaber, Président, vs Henry Petry.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans, Lne. No. 13,213—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magasin, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 25 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
15 avril 15 20 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adelaide I. Noble, veuve de William F. Tait.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,638—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. W. Stone, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 avril—22 26—1 mai

Succession de F. M. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38 073—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susan Wright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Azemar Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Azemar Lanabère, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Chas. A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,527—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par William F. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 25 29

Succession de Frederick Bork et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,491—Division C.—Attendu que Fritz Bork a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feux Frederick Bork et femme décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 avril—14 18 23

Succession de Walter S. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,805 — Division D — Attendu que Frank S. Palfrey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter S. Finney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril - 21 25 30

Succession de Mme James E. Carrigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,248, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Peter M. Brier, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 avril—15 19 23

AVIS AUX CREANCIERS

Henry & Brown vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,022.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Théo. Jere J. Fischer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 25 29

Matt. M. Stork vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,908—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. Darring, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
FRANK ZENGEL, Avocat. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 avril—18 22 27

E. A. Tyler's Son vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,873—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis E. Tyler, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 avril—15 19 23

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,284.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Bliss, Eugène et Thomas F. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'ESTRÉES, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 AVRIL—CLASSE No 194
Tirage de 4 heures P. M.

26 60 53 72 38 32 32 1 39 59 12

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ouvrable dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 21 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ils ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous décidons, par les présentes, que nous surveillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous Banquiers, payerons tous les Lots des Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 MAI 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,	....	20,000
1 Lot de..	10,000,	.....	10,000
1 Lot de..	5,000,	.....	5,000
2 Lots de..	2,500,	.....	5,000
5 Lots de..	1,000,	.....	5,000
25 Lots de..	300,	.....	7,500
100 Lots de..	200,	.....	20,000
200 Lots de..	100	.....	20,000
300 Lots de..	60,	.....	18,000
500 Lots de..	40,	.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......		$10,000
100 Lots de...	$60,	.....	6,000
100 Lots de...	$40,	.....	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......		$19,980
999 Lots de	$20,	.....	19,980

3,434 Lots se montant à..... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer à n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en achetant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance à tout coup.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif d'un Mulet.

A. Baldwin & Co. Limited vs. Ocean Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,939.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
Un mulet gris.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21 27 mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Poeyfarre entre Camp et Magasin, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.

Charles F. Holden vs ses créanciers, No 35,960.
Eureka Homestead Society vs Charles F. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magasine; le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente passé par-devant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci dessus No 35,960, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,495.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville. MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, priviléges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet No 26 (maintenant îlet No 83) lequel est borné par les rues Séguin, Eliza, Bouny et Alix; le dit ot mesure au pied français trente pieds de face à la rue Seguin sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1842 et déposé à l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 23 du livre de plans No 6 bis.

Acquis par la défenderesse Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte pardevant J. C. Wenck, notaire, le 10 février 1893 (titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 488.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un établissement d'imprimerie, liste d'abonnement, etc.

A. Paterno vs L'Italo-Américano Pub. & Printing Co. "Limited".

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 34,660—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 26 avril 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 198 rue de Chartres—
1° Le contenu et installations, etc, de l'établissement d'imprimerie, contenu dans le dit local, consistant d'une presse à job, un lot de caractères assortis, un coffre-fort en fer, un lot de railings et de meubles de bureau, divers, etc, d'après inventaire.
2° ..... faisant partie du journal nommé "Italo-Americano," publié par les défendeurs.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 18 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un comptoir de valeur pour café, étagères, tables pour pool, vins, liqueurs, cigares, etc.

Mme Bridget Hankins vs Albert C. Newdigate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,232.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.
Le contenu et installations, etc, d'un café et d'une grocerie transportés à mon entrepôt et comprenant un comptoir et étagères, bar box, tables pour le jeu de pool et tous ce qui y appartient. Aussi un lot de vins assortis, liqueurs, verrerie et faïence, cigares, tabac, tables, chaises, stove et tuyau, meubles et autres articles divers, le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 17 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District.

Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District Municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et DeArmas, anciennement désignés comme l'îlet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, et déposé au bureau de Chas. E. Fortier, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 30 du livre de plans No 1 et désigné maintenant comme îlet No 215 sur une esquisse faite par A. DeArmas, sous-voyer de la ville, le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé au bureau de E. Bouny, notaire, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur la dite esquisse, et mesurent chacun, au pied américain, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Monroe sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No dix huit à cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No dix-neuf à cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges et avantages y appartenant.

Acquise par le défendeur par achat de M. Abascal, le 21 janvier 1892, par acte pardevant E. Bouny, notaire. Titre enregistré au bureau des Aliénations, livre 139, folio 453.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 30—7 14 21 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississipi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1843, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du contenu et installations d'un restaurant et comptes à recevoir et le bail non expiré.

Wink & Harris vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,174.—En vertu d'un ordre de vente en date du 10 avril 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 avril 1893, à 11:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 31 Natchez Alley—
1° Le contenu et installations, etc. d'un restaurant que contient le dit local, consistant d'un assortiment de tables en marbre, chaises, stoves, vitrines, vaisselles, ustensiles de cuisine, etc, conformément à un inventaire.
Ainsi que les éventails électriques et installations.
2° Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste déposée à mon bureau.
3° Le terme non expiré du bail du dit local à raison de $80 par mois expirant le 31 août 1893.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci dessus.
14 avril—14 18 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil d'une propriété attrayante du sixième district, portant le numéro municipal No 125 rue Marengo.
Sur des conditions de crédit.

Thomas Sully vs William E. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure américaine, cinquante deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, environ deux mill cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892, pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 ma 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmonie.)

George Schoenermann vs. Francis Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désignés comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant T. K. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget, et les dits lots de terre mesurent chacun vingt-deux pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds. Le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième; le lot No 2 mesure vingt-deux pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 539.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante six pieds, deux pouces et sept huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand, à une distance de sept pouces et quatre huitièmes de pouce du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres de là à un angle droit allant cent cinquante-sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant vers la propriété de Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les priviléges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, encadrements, arbres de couches, poulies, élévateurs, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.
140 balles de Jute Butts endommagées.
28 demi rouleaux de Bagging.
Des échantillons des articles ci dessus peuvent être vus à la manufacture avant la vente.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues Marsiline et St-Thomas.

George Schoenermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, priviléges, servitudes et appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 23 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois-quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété dans le Sixième District.

E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'îlet No vingt et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent un pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. (Titre enregistré au Bureau des Transferts, livre 126, folio 256.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15avril—15 20 27 mai 3 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une résidence connue comme le No 52 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,268.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 52 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-six pieds huit pouces et trois lignes; le tout en mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
La désirable résidence en bois à deux étages
No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.
SUCCESSION DE A. V. BRUNET.
No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez-de-chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus, ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le siège d'affaires bien connu et populaire.
—CONNU COMME—
"Cassanova's Shoe Store,"
Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.

Et la bâtisse avec magasin à deux étages,
No 620 rue Magazine.
Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

Succession John McGinty.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et bien située:

1° La propriété admirablement située portant les coins sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store", comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres B et C sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté du 8 mars 1893, et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlet borné par les rues Magazine, Joséphine, Constance et St-Andrew; et mesurant chacun à la rue Joséphine une profondeur de 67 pieds et 9 pouces, à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci dessus décrite et portant le No 620 rue Magazine, avec une galerie appuyée de face, contenant 6 appartements, etc., et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et îlet que la première propriété ci dessus décrite et est désigné par la lettre C sur le croquis ci dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le magasin éligible en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, touchant et dans le même district et îlet que la propriété ci dessus décrite, connue comme une buanderie sur un côté et ..... sur l'autre côté, avec hangar, cave et allée de côté sur le côté vers l'avenue Jackson. Le lot est désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, et mesurant, conformément, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés admirablement situées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au milieu du grand centre d'activité commerciale grouppée autour du Marché Magazine. Les trois lots de plus heureux emplacement de pierres entreprenants ou de capitalistes une occasion de placer leurs capitaux avec de grands avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque en lieu de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16avril—16 19 26 mai 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés Foncières de Valeur, Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.
No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1885 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. Toledano architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mandeville, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 213, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 32 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 155 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6; 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 108 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19avril—26 23 26—5 10 17 24 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

La belle résidence en bois à deux étages et terrains embellis,
284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—

1° La belle, spacieuse et confortable résidence en bois à deux étages, retirée du trottoir, 284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny, il est borné par la rue Hôpital, ayant corridor, salons, bibliothèque et salle à manger pour le dîner et salle à manger pour le déjeuner, cuisine, lavoir et autres chambres au premier étage; corridor, neuf chambres à coucher, chambre à bain au second étage, gaz, citerne, cour pavée, etc. Le terrain traverse à la rue Hôpital et a 100 pieds de face et est disposé en jardin, pelouse, et a des arbres fruitiers et arbres projetant l'ombrage.

2° Le terrain élevé pour bâtir adjacent ayant 32 pieds de face et courant jusqu'à la rue Hôpital. Pour les dimensions détaillées voir le plan.

Le terrain est remblayé au-dessus du niveau voulu et la rue est pavée. Le voisinage est tranquille et respectable, près des chars urbains, des églises et des écoles. Cette propriété serait une demeure charmante avec un voisinage agréable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant C. J. Theard, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Grosshoff et sa femme.
No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci-dessus mentionné, daté en avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D. M. Brosnan, sous voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247: ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 2 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 37, borné par les rues Washington, Tchoupitoulas, Ziemple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et Tchoupitoulas.

5° Un certain billet à ordre consenti par John Stark, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1889 pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du 1er octobre 1889 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour les billets spécialement garanti par hypothèque et privilège du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour où ils seront payés, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement, ... les améliorations .... être assurées, et les polices transférées au détenteur des billets .... Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893, un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—22 29—mai 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison de résidence à deux étages en bois,
111 rue Deuxième.
Joli cottage simple en bois,
Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.
Beau cottage double à un étage ..... en bois,
Nos 80 et 80 1/2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.
Meubles de Bureau et Stock.

Succession de Thomas McIntyre.
No 37,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 13 avril 1893 dans l'affaire ci dessus, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Une action du fonds capital de "New Orleans Board of Trade."
2° La maison de résidence en bois, à deux étages, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Premier, Chippewa et Annunciation. Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun 25 pieds, 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 128 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un voisinage.

3° Le joli cottage simple en bois, 59 avenue Cleveland, ci devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par l'avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galerie devant et sur les côtés, cinq chambres, avant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Collas en date du 10 avril 1868, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double à un étage avec mansarde, en bois, 80 et 80 1/2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois, à l'arrière, ayant, de chaque côté deux chambres, avant, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le dit terrain étant borné au côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui lui sont contigus. Ces propriétés sont à un îlet de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et lignes de chemin de fer, et sont excellentes comme placement d'argent rémunérateurs.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union, entre St-Charles et Carondelet—

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre fort en fer, un desk "roller-top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 av—16 22 29—mai 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Francois J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaires ci dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 334 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Tayler, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.
Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
E. MESSONNIER, Député Greffier.
22 nov—

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente Attrayante
—DE—
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.
—DANS LES—
Premier, Quatrième et Sixième Districts.
Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.
Vente en partage.
A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 37 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson; est à distance de la rue; a une galerie devant, corridor au premier et étage et au rez de chaussée, salons à arche, salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine, et mesurant environ 27 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson; il y a 4 chambres de chaque côté, etc. La propriété est dans un voisinage bien amélioré et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres à coucher, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe, mesurant 36 pieds 6 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lequel terrain est formé du terrain No 1 et No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et cette partie (portion) est contigue et la plus proche du terrain 3) du terrain No 2 mesurant 4 pieds, 7 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $132 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dépos pour qu'on s'y réfère, en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No 2, selon lequel les terrains mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 33 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesures américaines.

Les améliorations du terrain No 1 consistent en un magasin et une résidence qui forment le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué prix de $320 par an.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson, ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckie à Mme C. Smith passé pardevant E. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz, etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $324 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1849, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, salons, hall, cuisine, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin, Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 99 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A, B, C de la dite esquisse, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 38 et 40 rue Robin, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

15° Tout lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Esplanade et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan exposé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 22 mars 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 25 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois, ayant 4 chambres et connue comme le No 420 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 29 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacents aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, St-André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St-David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David, St-André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David.

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 3 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par J. A. Hedin, voyer, daté le 15 mars 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots ne sont situés qu'à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au dessus du prix d'adjudication et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward, notaire.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE IMPORTANTE
—DE—
PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES
—ET—
TERRAINS DE VALEUR,
—DANS LES—
Premier et Quatrième Districts.
No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Coliseé, et
Trois terrains rue Première.
A l'encan. A crédit

Succession de Thomas W. Bothick
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur, Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 22 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseé, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte passé devant J. B. Marks, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est retirée de la rue et la cour est pavée, faisant face à la place Parkerson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer urbains.

2° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville, dans le carré borné par les rues First, Philip, St-Patrick et St David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. de Lizée en date du 23 novembre 1865, déposé en l'étude de E. G. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue en 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.
Actes de vente aux frais d'acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, notaire.
1er avril—1 5 12 19 26—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété Cottage Double
—DANS LE—
Cinquième District
—ET—
Des sites pour bâtir dans le Premier District
Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.
—ET—
Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.
A L'ENCAN. A CREDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.
No 38,035 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé dans l'affaire ci-dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 605, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 forme l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.
A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.
No 38,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—VENDREDI 28 avril 1893, à 11 heures A. M., au local No 166 rue Chestnut entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets que contient la résidence No 166 rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.
Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
8 avril—8 12 19 26 28

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
No 37,082—Peter Joeckel vs. ses créanciers.—Cour Civile de district, Division E.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, le 25 avril 1893, à midi, au magasin No 36 rue Magazine, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1893 et à moi adressé—

Comptes courants, un wagon, un tonkin huile, une table, une boîte contenant des marchandises, etc.
Conditions—Strictement comptant.
13 avril—13 16 23 25.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

Magasin en Briques à Trois Etages, No 33 rue Poydras—Succession de François Louis Henriques—No 38 347.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal.—Il sera vendu MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C," daté et signé le 5 avril 1893, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée, maintenant Peters, Gravier et Fulton, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face sur la rue Poydras vingt-deux pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3 et quatre-vingt-douze pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté, ligne qui se divise du lot No 5, conformément à un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville, en date du 26 mars 1853.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le numéro municipal 33 rue Poydras.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, en sus du prix de son adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant E. Bouny notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—mai 6 10

PAR W. I. HODGSON & FILS

Un Grand Bargain dans le Deuxième District.
Qui rend $50 par mois, au coin des rues Ste-Anne et Derbigny.
Un excellent placement,
Vente pour cause de départ.
A longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs – Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

Cette commode et belle maison de résidence double, bien bâtie, à deux étages en bois, couverte en ardoises, portant les Nos 321 et 323 rue Ste Anne, situés au coin Nord Est de la rue Derbigny, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine et Claiborne, Deuxième district de cette ville, contenant huit chambres avec hangars, etc., de chaque côté, gaz et accessoires partout, allées et cours pavées, grandes citernes, etc. Le tout en parfait état de réparation; chaque côté rapporte $25 par mois et vaut de $55 à $60 par mois. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

Cette propriété de choix, admirablement située dans un quartier central, est dans un magnifique état; elle est à un îlet de deux lignes de chemin de fer urbain, dans le voisinage d'un marché, d'écoles et d'églises, etc. Elle répond à tout ce que l'on peut désirer comme résidence ou peut constituer un excellent placement, elle est jamais inoccupée. L'immeuble mérite de fixer l'attention de ceux qui ont des fonds à placer.

Le lot de terre mesure environ 32 pieds sur 90, ainsi que l'indique le plan que l'on peut voir au bureau de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant: le reste, à la vente se fait à 1 an à 1 et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses ordinaires de garantie. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1893, en outre du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16avril—16 19 23 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans le Troisième District.
Un emplacement de choix
pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.
Une grocerie et salon de choix,
coin Dauphine et Lizardi,
Avec cinq lots de terre.
Deux terrains pour bâtir, rue
Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pousch—Dossier No 33,799.
A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Place Commerciale en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Dossier No 33 799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pousch, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.
1° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory en Egania, laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et une façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.
Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et salon.
2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No .... borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory en Egania, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 formant le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au No 3 mesure 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond et 5 lignes de largeur dans le fond.
Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises occupé comme grocerie, salon et résidence, ayant 4 chambres en plus, deux citernes, puits, hangars, etc., et a bains devant et rapportent $18 par mois.

Deux terrains pour bâtir.
3° Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No ..., bornés par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 18 et 19, lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins, et au pied américain, d'après les plans qui peuvent être vus au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux et l'on devra assumer les taxes de 1893 en sus du prix d'enchère.
Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.
No 37,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 398, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 8ème jour de février 1868 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11, se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cave, etc., et à peu près 20 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci après décrite, à savoir:—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Prieur, désigné comme lot No 12 dans l'îlet 385, le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.
Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,459.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la susdite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Prieur, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composés des lots primitifs Nos 19 et 20 et deux pieds du lot primitif No 21 derrière les dits lots et mesurant chaque, incluant les deux pieds à chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 21, 32 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.
Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7 12 19 26—mai 3 10